



La Direction Générale

Madame Nathalie NAIL
Conseillère municipale du Havre
Conseillère de la Communauté d'Agglomération Havraise

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-président de la communauté d'Agglomération Havraise

19 rue Georges Braque
76600 LE HAVRE



Le Havre,
Le 30 AOUT 2016

RECOMMANDE AVEC A.R. N°1A 122 392 9254 5

Objet : Filière industrielle de l'éolien offshore au port du Havre

VREF : Courrier JPL/SG du 19 juillet 2016

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 19 juillet dernier adressé tant à mon attention qu'à celle de Madame la Présidente du Conseil de Surveillance, et, à la suite de votre rencontre avec le cabinet du Ministre de l'Economie, vous appelez à une forte mobilisation des acteurs locaux et notamment du GPMH, afin de démontrer aux divers candidats, à la reprise des activités d'Adwen, les nombreux atouts du Havre et de son port.

Les clients d'Adwen, Iberdrola et Engie, sont liés à l'Etat par les termes de leurs offres aux appels d'offre lancés par celui-ci, les engageant à la construction au Havre d'une base industrielle. Ces engagements constituent un socle sur lequel les acteurs du territoire se sont mobilisés depuis plusieurs années et continuent de le faire.

Il convient ainsi de rappeler que depuis plus de cinq ans, soit mi-2011 (date de parution des premiers appels d'offres lancés par l'Etat français), et aux côtés de tout le territoire, les équipes du Grand Port Maritime du Havre appuyées par celles du Havre Développement (LHD), n'ont jamais cessé de promouvoir son port, ses qualités nautiques, son potentiel foncier, la qualité de ses infrastructures et surtout les savoir-faire des entreprises. Avec les équipes de la Région notamment, les atouts en termes de formations, de recherche et développement ont été travaillés et adaptés. Avec celles de la Ville du Havre, de la CODAH et de la CCI Seine-Estuaire, les travaux, échanges et réalisations sont nombreux et suivis afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil aux entreprises désireuses de développer leurs activités sur notre territoire.

Le travail avec les équipes d'AREVA puis d'Adwen a été depuis 2011 et reste permanent, s'adaptant à leurs contraintes et besoins. Vous le savez, la mise au point du plan de masse du projet (qui porte sur environ 40 hectares, la construction des deux usines et l'installation d'un HUB logistique) est notamment aujourd'hui presque achevée grâce au travail conjoint de nos équipes. Ce travail marque l'aboutissement de plusieurs années d'études et d'échanges et formalise pour Adwen son projet havrais. Adwen est ainsi parfaitement en mesure d'expliquer à ses repreneurs potentiels la consistance et le sérieux de son projet havrais et de démontrer son avancement.

En ce sens, Adwen est le premier ambassadeur de la place havraise et c'est la raison pour laquelle nous avons rapidement oralement informé Adwen de notre complète disponibilité pour présenter à ses potentiels repreneurs et à leurs côtés, notre port, ses infrastructures, son tissu de formations, d'industries et de services et la mobilisation des acteurs locaux - Ville du Havre, CODAH, CCI Seine-Estuaire, et Région – sur leur projet.

Rappelons à cet égard que cette mobilisation a aussi très concrètement pris la forme de la signature d'une convention cadre de financement de plus de 57 M€ pour l'accueil au Havre de la filière industrielle dédiée à l'éolien offshore. Sur ce plan, plus de 5 M€ ont d'ores et déjà été engagés pour financer des études et relocalisation d'activités, marqueur concret de l'engagement des acteurs du territoire sur ce projet.

Dans ce contexte, nous vous confirmons avoir dernièrement réitéré par écrit à Adwen notre proposition d'initier une rencontre avec tous les acteurs du territoire, soit des candidats à sa reprise si leur agenda le leur permet, à défaut du repreneur désigné après la mi-septembre.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Hervé MARTEL

Le Président du Directoire